

D E C R E T

portant nomination dans la Légion d'honneur

Le Président du Gouvernement Provisoire de la République Française,

Sur le rapport du Ministre de la Guerre,

Vu le décret du 7 janvier 1944 relative aux décorations décernées à l'occasion de la guerre.

D E C R E T E :

ARTICLE 1er. - Est nommée dans l'Ordre National de la Légion d'honneur.

AU GRADE DE CHEVALIER

- à titre posthume -

VAGLIANO Elène, de la Direction Générale des Etudes et Recherches.

"Jeune fille d'une très haute élévation morale et d'un patriotisme ardent, a pendant plus de deux ans, donné tout son temps et toutes ses forces au service du pays. D'un dévouement sans bornes et d'un courage tenace et réfléchi, a rempli en territoire occupé par l'ennemi un nombre incalculable de missions dangereuses, assurant des passages de Français en Espagne, cachant fréquemment chez elle des agents des armées alliées et fournissant régulièrement un courrier important de renseignements sur l'ennemi.

"Arrêtée par la Gestapo vingt jours avant le débarquement allié en Méditerranée, torturée quotidiennement pendant quinze jours à eu devant ses bourreaux et en dépit des souffrances atroces qui lui étaient infligées, une conduite digne des plus beaux éloges.

"Fusillée le 15 août 1944 dans l'après-midi, est morte en héroïne soutenant jusqu'au bout le moral de ses camarades par son attitude courageuse devant la mort."

CETTE NOMINATION COMPORTE L'ATTRIBUTION DE LA CROIX DE GUERRE AVEC PALME.

ARTICLE 2. - Le Ministre de la Guerre est chargé de l'exécution du présent décret qui ne sera pas publié au Journal Officiel de la République Française.

Fait à PARIS, le 26 Mars 1945

signé: de GAULLE

Par le Président du Gouvernement
Provisoire de la République Française
Le Ministre de la Guerre
signé: DIETHEM

.....